

Mondialisation et démondialisation

Bernard Cassen, *Manière de voir* n° 32, novembre 1996

La rédaction d'Utopie critique a demandé à Bernard Cassen de livrer son analyse de la « démondialisation » (...) Le fondateur et président d'honneur d'Attac, actuel secrétaire général de Mémoire des luttes, a proposé de reproduire, sans en changer une virgule, un article qu'il avait publié... il y a quatorze ans dans Manière de voir, le bimestriel du Monde diplomatique. On constatera que, moyennant quelques mises à jour, ce texte sur la démondialisation aurait parfaitement pu être écrit en 2010. Il est suivi d'un bref commentaire de l'auteur en guise de postface rédigé à la lumière des évolutions de ces dernières années.

Lorsque l'usage s'instaura de traduire par « mondialisation » le terme *globalization*, né dans les écoles de gestion des grandes universités des Etats-Unis au début des années 1980, la langue française fit sans doute ainsi l'économie d'un énième anglicisme, mais au prix fort : la confusion avec « internationalisation », mot se situant dans un registre qui avait derrière lui une longue histoire associée aux luttes révolutionnaires.

Depuis qu'elle fut exécutée pour la première fois à Lille en 1888, *L'Internationale* a en effet fait vibrer des générations de militants de gauche du monde entier. Et, après avoir pâti de sa quasi-confiscation par les partis frères en « internationalisme prolétarien » — les sociaux-démocrates ayant progressivement renoncé à la chanter, même du bout des lèvres —, elle semble retrouver actuellement une nouvelle jeunesse dans les manifestations et les meetings.

Si l'internationalisation est considérée par tous comme une étape naturelle entre le sentiment national et la conscience que l'humanité et la Terre sont unes, pourquoi, diront certains, faudrait-il voir la mondialisation d'un mauvais œil ? N'est-ce pas finalement une autre façon d'exprimer un concept identique ? Non, ce n'est pas du tout la même chose, cela n'a même rien à voir, et, à cet égard, il faudrait peut-être revenir à l'emploi de « globalisation », qui a le mérite de ne pas inclure de référence à la nation. Car telle est bien l'essence de la mondialisation : elle nie et contourne la nation, en tant que seul espace concret d'exercice de la démocratie, au lieu de la dépasser en l'englobant, comme le fait l'internationalisation.

Quel que soit l'angle sous lequel on l'aborde - économique, financier, commercial, culturel -, la mondialisation se traduit en effet par un écart sans cesse croissant, voire un abîme pour les plus faibles, entre le cadre dans lequel les citoyens peuvent s'exprimer, voter, demander des comptes (quand, bien sûr, les régimes politiques le permettent) et celui, extraterritorial ou du moins extérieur, dans lequel se prennent les décisions qui les affectent. L'apparition des « marchés » comme protagonistes à part entière de la politique intérieure des Etats en constitue le symptôme le plus spectaculaire.

Plus personne ne semble s'indigner que médias et gouvernants aient à ce point intériorisé cette situation que, dans les titres, articles et déclarations, les « marchés » bénéficient d'une déférence à laquelle aucun élu, fût-il président de la République, ne saurait prétendre. On nous dit que ces « marchés » réagissent mal à ceci ou saluent cela, qu'ils envoient des « signaux », etc. Ces puissances tutélaires anonymes, non localisées et toutes-puissantes, sont traitées comme les actionnaires majoritaires de la société... civile. A chaque « avancée » d'une mondialisation dont elles représentent le bras séculier, c'est un paragraphe supplémentaire qui s'inscrit dans le projet, déjà bien avancé, de notice nécrologique de la démocratie.

On doit donc ranger au premier rang des impératifs citoyens la sauvegarde de ce qui subsiste d'espaces non encore investis par la logique du capital, car il s'agit de ne pas se laisser désarmer

davantage. Mais camper ferme sur des positions ne suffit pas : il faut tenter de reconquérir au moins une partie de celles qui ont été perdues, et donc commencer à *démondialiser*. L'objectif est simple à formuler, mais autrement difficile à atteindre : tendre à ce que le périmètre de la prise de décision démocratique coïncide le plus possible avec celui de la capacité de régulation des flux économiques et financiers.

En théorie, deux solutions extrêmes sont possibles : ou bien « renationaliser » ces flux, afin qu'ils répondent à une volonté politique nationale exprimée par le suffrage universel - lorsqu'il existe -, ou bien élargir à la totalité de la planète l'espace public démocratique, afin d'exercer un contrôle effectif sur ce qui est déjà mondialisé. On voit bien qu'aucune de ces positions n'est tenable, du moins dans son intégralité. D'un côté, en effet, il est bien des domaines - ne serait-ce que celui de l'environnement - qui échappent par nature au bornage des frontières, et, de l'autre, un gouvernement mondial doté de toutes les compétences d'un actuel exécutif national n'est guère envisageable à terme prévisible. C'est donc sur l'ensemble des solutions, extrêmes et intermédiaires, qu'il convient, au cas par cas, de jouer.

Les solutions intermédiaires peuvent prendre deux formes. On peut, à partir des Etats constitués, construire de l'international, c'est-à-dire mettre en commun des fragments de souverainetés nationales sur des questions faisant l'objet d'une délégation librement décidée, limitée, contrôlée - et révocable dans des conditions fixées à l'avance. Et tant mieux si cet international peut un jour devenir de l'universel, autrement que dans la forme impuissante qu'il revêt la plupart du temps au sein de l'Organisation des Nations unies.

L'autre terme de l'alternative consiste à faire évoluer les cadres étatiques vers des ensembles de souveraineté plus vastes. Il ne faut cependant pas confondre cette idée avec celle de regroupements régionaux fondés sur le seul libre-échange, telle l'Association de libre-échange nord-américain (Alena). Ce qui fait la différence, c'est l'existence ou non de mécanismes de régulation politique à fondements démocratiques, susceptibles de faire contrepoids au marché. L'Union européenne entre dans cette catégorie, et elle est actuellement la seule au monde dans ce cas. Mais, au lieu d'exploiter ses potentialités pour affirmer un modèle économique reposant sur un projet de civilisation original, elle a glissé progressivement vers le « tout-marché ».

En fait, les politiques menées depuis le traité de Rome ont obéi à deux logiques contradictoires. D'un côté, une logique de déconstruction, de déstructuration des régulations qui maintenaient, dans la majorité des Etats, un certain équilibre entre le politique et l'économique. Mais ce laminage ne s'est pas effectué au profit d'une régulation démocratique européenne : il a été accompli au détriment des citoyens, et pour la plus grande gloire du marché. De l'autre côté, il faut reconnaître qu'on a aussi vu se mettre en place, mais à une échelle infiniment moins importante, des politiques répondant à des logiques structurantes, volontaristes, voire dirigistes, s'efforçant de créer du lien social aux niveaux local, national et communautaire.

Dans la première catégorie on rangera la politique de la concurrence, au nom de laquelle les services publics sont en train d'être démantelés partout en Europe ; la politique commerciale commune ou plutôt son absence, puisqu'elle vise, à travers la multiplication des accords de libre-échange, à diluer l'Union dans le marché mondial ; l'apologie de la déréglementation, de la compétitivité et de la flexibilité dont le fameux Livre blanc de M. Jacques Delors, *Croissance, compétitivité et emploi*, constitue la bible ; enfin les critères de convergence du traité de Maastricht qui permettront peut-être à quelques-uns des Quinze d'arriver à la monnaie unique, mais, comme le disait Pierre Dac, dans quel état !

Dans la seconde catégorie, on peut faire figurer la politique agricole commune - malgré ses défauts criants -, les politiques structurelles et de cohésion, de recherche-développement, de l'environnement

et, au moins potentiellement, celles rendues possibles, depuis le traité de Maastricht, par l'extension des compétences communautaires à la culture, à l'éducation, à la protection des consommateurs, à la santé, etc. Cette juxtaposition de politiques d'inspirations radicalement opposées a permis aussi bien aux sociaux-démocrates qu'aux libéraux - et même aux ultralibéraux - de s'identifier à au moins une partie de l'action communautaire. Mais, depuis le milieu des années 1980, la balance a lourdement penché du côté de ces derniers. Au point que cette Europe-là a elle-même poussé les feux vers une mondialisation qui reste le credo de la plupart des membres de la Commission de Bruxelles.

L'Union, si elle le voulait, pourrait constituer un puissant facteur de démondialisation en pesant de tout son poids dans les enceintes internationales pour freiner, par des taxes et par l'interdiction des paradis fiscaux, la circulation erratique et déstabilisatrice des capitaux mondiaux ; pour faire subordonner les échanges commerciaux au respect de clauses écologiques, sociales et culturelles, en refusant -de se laisser culpabiliser par les accusations de « protectionnisme » ; pour favoriser la recherche de la sécurité alimentaire par les Etats ou ensembles régionaux, au lieu de miser sur le marché ou sur les exportations subventionnées, etc.

Mais il lui faudrait aussi se démondialiser de l'intérieur, notamment en refusant de confier à une banque centrale non responsable devant qui que ce soit — comme les « marchés » dont elle sera la porte-parole — la gestion de sa politique monétaire et même la tutelle de la politique budgétaire de ses membres. Le levier d'une telle contre-offensive ? L'intervention accrue des citoyens dont tous les sondages et études, sans parler de la simple observation quotidienne, montrent qu'ils sont à la fois favorables à l'idée d'Europe et majoritairement hostiles aux politiques conduites en son nom.

Cette intervention passe, dans la phase actuelle, par une rétrocession de pouvoirs de proposition et de contrôle aux Parlements nationaux des Quinze, en attendant que la construction d'un espace public européen donne au Parlement de Strasbourg l'assise culturelle et politique d'une pleine légitimité démocratique.

(Cet article a été publié pour la première fois dans Manière de voir n° 32, « Scénarios de la mondialisation », novembre 1996)

Commentaires en guise de postface

1.- Les marchés plus que jamais maîtres du monde

L'assujettissement des politiques publiques aux exigences de la finance s'est considérablement renforcé en quinze ans. Il n'est plus seulement évoqué comme un ingrédient de la vie économique, mais ouvertement revendiqué comme un objectif prioritaire des gouvernements. Ainsi les ministres et le président de la République affirment sans la moindre vergogne que les mesures d'austérité et la « réforme » des retraites ont pour justification la maintien à la France de la note AAA par les agences de notation. De la note de ces agences privées dépendent en effet les taux d'intérêt auxquels les Etats pourront s'endetter encore davantage sur les marchés financiers. On le voit de manière caricaturale dans les cas de la Grèce et de l'Espagne dont les gouvernements - encadrés par le Fonds monétaire international (FMI), la Banque centrale européenne et la Commission européenne - deviennent de simples fondés de pouvoir du capital international.

La crise financière de 2008 aurait pu constituer une occasion unique pour que le politique reprenne la main sur la finance. Sans l'injection massive de fonds publics, la plupart des établissements financiers se seraient effondrés. C'était donc le moment de leur imposer des contreparties draconiennes. Or, à

part quelques mesurées, il n'en a rien été, et on en est revenu au *business as usual* : prise de risques inconsidérés, spéculation débridée, salaires indécentes, bonus, etc.

2.- Une Union européenne hors-peuples

J'écrivais en 1996 que, si elle le voulait, l'Europe pourrait être un levier pour la démondialisation. C'était, de ma part, faire preuve d'une bonne dose de *wishful thinking* (le fait de prendre ses désirs pour des réalités).

Depuis cette date, l'Union européenne s'est élargie de quinze à vingt-sept Etats, deux nouveaux traités sont entrés en vigueur (celui de Nice en 2001 et de Lisbonne en 2007) et trois élections européennes ont eu lieu (1999, 2004 et 2009). Quelles leçons peut-on en tirer ?

- Les dirigeants des Etats membres de l'Union européenne (UE) ont délibérément pris le parti de se passer de l'assentiment des citoyens. En témoigne le déni des votes « non » aux référendums français et néerlandais au traité constitutionnel, et irlandais à son clone, le traité de Lisbonne. Alors qu'elles disposent de pouvoirs considérables, les institutions européennes fonctionnent hors-peuples, comme une plante pousse hors-sol ;
- le Parlement européen n'échappe pas à cette règle. La contradiction entre le périmètre élargi de ses compétences et la baisse régulière de sa légitimité politique, mesurée par le taux d'abstention croissant de scrutin en scrutin, ne semble pas gêner grand monde à Strasbourg et à Bruxelles ;
- l'appareil européen continue à fonctionner comme une machine à libéraliser tous azimuts. La crise financière l'a un moment laissé désemparé, tant elle pulvérisait le dogme de la bienfaisance des « marchés » et de la libéralisation financière, mais il a rapidement pu fermer cette éprouvante parenthèse.

Dans ces conditions, il saute aux yeux que toute politique franchement alternative au néolibéralisme que voudrait mener un gouvernement de gauche en Europe se heurtera frontalement aux textes européens, à la Commission, à la Cour de justice de Luxembourg, à la Banque centrale, à la majorité des autres Etats et vraisemblablement au Parlement européen. Mais, contrairement à ce que prêchent les européistes et libéraux de tout poil, cela ne conduirait pas à un « splendide isolement » de la France, à la manière de l'Angleterre impériale de la fin du XIXème siècle. A l'inverse, ces actes de rupture constitueraient un point d'ancrage pour la création d'un véritable espace public européen : pas celui des capitaux, des biens et services, mais celui des luttes pour la justice et les droits sociaux, l'égalité, la solidarité et l'impératif écologique. On a vu à d'autres périodes que l'exemple français pouvait être contagieux en Europe...

3.- Des illusions à dissiper et une expérience à étudier

Dans mon article de *Manière de voir*, j'affirmais la nécessité d'une adéquation entre le périmètre des échanges économiques et financiers et celui de la capacité de régulation politique. Dans cette optique, comme on l'a vu plus haut, la situation s'est singulièrement aggravée puisque les politiques eux-mêmes sont carrément passés dans le camp des marchés. Certains diront : « Mais vous oubliez le G-20 ! Ne s'efforce-t-il pas de mettre en place une « gouvernance » mondiale ? »

Pour ceux qui entretiendraient la moindre illusion à ce sujet, la lecture des communiqués finaux de ce directoire mondial auto-proclamé (que Nicolas Sarkozy va présider pendant un an à partir du mois de novembre 2010) est éclairante. Chacun d'eux, après avoir préconisé des mesures de régulation peu ou pas suivies d'effets, rappelle avec insistance que tout doit se faire dans le respect de la liberté de circulation des capitaux et du libre-échange. C'est-à-dire de la sanctuarisation des dogmes qui sont précisément à l'origine de la crise que le G-20 est censé résoudre. Une situation ubuesque qui

s'apparente à celle d'un haltérophile amputé des deux bras et auquel on demanderait de soulever des poids de 250 kilos !

La seule novation en matière de constructions inter-étatiques véritablement internationalistes et non « mondialistes », nous vient d'Amérique latine : c'est l'Alliance bolivarienne des peuples d'Amérique (ALBA). Créée en 2004 par Cuba et le Venezuela, rejoints ensuite par la Bolivie, le Nicaragua, l'Equateur et trois petits Etats anglophones de la Caraïbe (la Dominique, Antigua-et-Barbuda et Saint-Vincent-et-les-Grenadines, l'ALBA est fondée sur les principes de primauté du projet politique (emploi décent, éradication de la pauvreté, accès à l'éducation et à la santé, etc.), de la complémentarité et de la solidarité. Elle a commencé à mettre en place une monnaie commune virtuelle, le SUCRE.

Voilà qui constitue un vivant reproche pour la gauche européenne [\[1\]](#) et fait figure de bête noire pour les Etats-Unis et toute l'Internationale libérale (FMI, OMC, Banque mondiale). Une raison de plus pour en suivre de près l'évolution et lui manifester notre solidarité. Les expériences progressistes ne sont pas si nombreuses que l'on puisse négliger d'en tirer quelques leçons, et pas seulement pour l'Amérique latine.